



**« Marathon photos »
2 heures / 4 thèmes / 4 photos
Tourrette-Levens, le 04 décembre 2021**

REGLEMENT

Article 1

L'association CAP FOTOS organise un « Marathon Photos » de 2 heures avec 4 thèmes, pour le Téléthon de Tourrette-Levens, le Samedi 04 décembre 2021.

Article 2

Le « Marathon Photos » est ouvert à tous : photographes amateurs, professionnels ou non, de 9h30 à 11h30. Votre téléphone est le seul matériel autorisé. Le départ et l'arrivée se feront de la place du marché au stand CAP FOTOS.

Article 3

Le jury est présidé par Laurence Ligonnière, présidente de l'association Capfotos enregistrée sous le Numéro W062016945.

Article 4

Les critères de sélection porteront sur :

- **Respect des 4 thèmes et du temps imparti**
- **Originalité**
- **Esthétique général**

Article 5

Le dossier de participation devra obligatoirement comporter :

- **Le ticket de participation ou le bulletin d'inscription**
- **Le règlement signé**
- **Une participation de 5€ entièrement reversée au Téléthon.**

Article 6

Les participants autorisent CAP FOTOS à utiliser leurs photographies à des fins documentaires et/ou commerciales sur son site ou autres réseaux sociaux.

Article 7

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de modification, report ou annulation, ni d'accidents, malaises, blessures, etc survenus au cours du « Marathon photos ».

Article 8

Les inscriptions débuteront le 27 novembre 2021 sur le site <https://www.lolphoto06.com/assos-capfotos06/>, et seront clôturées à 9h30, le samedi 04 décembre 2021 au stand CAP FOTOS.

Article 9

Le départ du « Marathon photos » est prévu du stand à 9h30. Chaque participant partira avec les 2 premiers thèmes et connaîtra le lieu du prochain « check point » pour la remise des 2 autres thèmes.

Article 10

La participation au « Marathon photos » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 11

Les participants doivent impérativement remettre leurs 4 photos aux organisateurs (stand d'enregistrement) avant 12h. En cas de retard ou d'oubli, les photos ne pourront être sélectionnées pour la remise des prix.

Article 12

La totalité des photos récupérées, seront mises en ligne, par thème sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/capfotos06> et sur la page Instagram : <https://www.instagram.com/capfotos06/>

Le nom des 4 gagnants (1 par thème) sera annoncé le 8 décembre 2021 via nos réseaux sociaux.

